

Première séance, mardi 12 septembre 2017

Présidence de M. Bruno Boschung, président

Ouverture. - Communications. - Rapport 2015-DAEC-156 Plan de mobilité du quartier du Bourg à Fribourg (suite au mandat 2013-GC-122); discussion. - Projet de loi 2015-DICS-37 Pédagogie spécialisée; entrée en matière et début de la première lecture.

La séance est ouverte à 14 h 00.

Présence de 103 députés; absents: 7.

Sont absents avec justifications: Mmes et MM. Michel Zadory, Marc-Antoine Gamba, Gabrielle Bourguet, Erika Schnyder et Thomas Rauber; sans: Didier Castella et Michel Chevalley.

M. Olivier Curty, conseiller d'Etat, est excusé.

Communications

Le Président.

- Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

Rapport

Plan de mobilité du quartier du Bourg à Fribourg (suite au mandat 2013-GC-122)

Discussion

Schoenenweid André (PDC/CVP, FV).

Peiry Stéphane (UDC/SVP, FV).

Wicht Jean-Daniel (PLR/FDP, SC).

Dafflon Hubert (PDC/CVP, SC).

Moussa Elias (PS/SP, FV).

Bürgisser Nicolas (PLR/FDP, SE).

Thévoz Laurent (VCG/MLG, SC).

Waeber Emanuel (UDC/SVP, SE).

Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.

- Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Projet de loi 2015-DICS-37

Pédagogie spécialisée

Rapporteuse: **Katharina Thalmann-Bolz** (UDC/SVP, LA).

Commissaire: **Jean-Pierre Siggen**, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Entrée en matière

La Rapporteuse.

Le Commissaire.

Schneuwly André (VCG/MLG, SE).

Emonet Gaétan (PS/SP, VE).

Motion d'ordre de la Commission de justice

Report de deux élections judiciaires à une séance ultérieure

Prise en considération

Le Président.

Kolly Nicolas (UDC/SVP, SC).

- Au vote, la prise en considération de cette motion d'ordre est acceptée par 86 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Chassot Denis (BR,VCG/MLG), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Ganiot Xavier (FV,PS/SP), Gapany Johanna (GR,PLR/FDP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Gasser Benjamin (SC,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Girard Raoul (GR,PS/SP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schmid Ralph Alexander (LA,VCG/MLG), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Laurent (FV,VCG/MLG), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 86.*

Projet de loi 2015-DICS-37

Pédagogie spécialisée

Entrée en matière: suite

Zosso Markus (UDC/SVP, SE).

de Weck Antoinette (PLR/FDP, FV).

Meyer Loetscher Anne (PDC/CVP, BR).

Hayoz Madeleine (PDC/CVP, LA).

Krattinger-Jutzet Ursula (PS/SP, SE).

Gasser Benjamin (PS/SP, SC).

La Rapporteuse (UDC/SVP, LA).

Le Commissaire.

- L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

ART. 1

La Rapporteuse.

Le Commissaire.

- Adopté.

ART. 2 AL. 1

La Rapporteuse.

Le Commissaire.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission (projet bis).

- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 2 AL. 2

La Rapporteuse.

Le Commissaire

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission (projet bis).

- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 2 AL. 3

- Adopté.

ART. 3, PHR. INTR. ET LET. A

- Adopté.

ART. 3 LET. B

La Rapporteure.

Le Commissaire.

La Rapporteure.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission (projet bis).

- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 3 LET. C

La Rapporteure.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission (projet bis).

- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 3 LET. D

- Adoptée.

ART. 4

- Adopté.

ART. 5 AL. 1

- Adopté.

ART. 5 AL. 2 PHR. INTR. ET LET. A

- Adoptés.

ART. 5 AL. 2 LET. B

La Rapporteure.

Le Commissaire.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission (projet bis).

- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 5 AL. 2 LET. C

La Rapporteure.

Le Commissaire.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission (projet bis).

- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 5 AL. 3

La Rapporteure.

Le Commissaire.

Lehner-Gigon Nicole (*PS/SP, GL*). *Amendement.*

Le Président.

La Rapporteure.

Le Commissaire.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission (projet bis) et à l'amendement de Mme Lehner-Gigon.

- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis) et la proposition de Mme Lehner-Gigon.

ART. 5 AL. 4

La Rapporteure.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission (projet bis).

- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 5 AL. 5

Lehner-Gigon Nicole (PS/SP, GL). Amendement.

La Rapporteuse.

Le Commissaire.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de Mme Lehner-Gigon.
- Modifié selon la proposition de Mme Lehner-Gigon.

ART. 5 AL. 6

- Adopté.

ART. 6 AL. 1

La Rapporteuse.

Le Commissaire.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.
- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 6 AL. 2, PHR. INTR.

La Rapporteuse.

Le Commissaire.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.
- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 6 AL. 2 LET. A ET B

- Adoptées.

ART. 6 AL. 2 LET. C

La Rapporteuse.

Le Commissaire.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission (projet bis).
- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 6 AL. 2 LET. D

La Rapporteuse.

Le Commissaire.

- Adoptée.

ART. 6 AL. 3 PHR. INTR.

La Rapporteuse.

Le Commissaire.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission (projet bis).
- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 6 AL. 3 LET. A

La Rapporteuse.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 6 AL. 3 LET. B

- Adoptée.

ART. 6 AL. 3 LET. C

La Rapporteuse.

Le Commissaire

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission (projet bis).
- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 6 AL. 4

Le Commissaire.

- Adopté.

ART. 6 AL. 5

- Adoptée.

ART. 7 AL. 1

- Adopté.

ART. 7 AL. 2

La Rapporteuse.

Le Commissaire.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 7 AL. 3

- Adopté.

ART. 8, TITRE MÉDIAN

La Rapporteuse.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 8 AL. 1 ET 2

La Rapporteuse.

Le Commissaire.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission (projet bis).

- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 9

- Adopté.

ART. 10

- Adopté.

ART. 11 AL. 1

La Rapporteuse.

- Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

- Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

ART. 11 AL. 2

La Rapporteuse.

Hayoz Madeleine (PDC/CVP, LA). Amendement.

Le Président.

Lehner-Gigon Nicole (PS/SP, GL).

- La lecture des articles est ici interrompue.

- La séance est levée à 17 h 10.

Le Président:

Bruno BOSCHUNG

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, secrétaire générale

Reto SCHMID, secrétaire général adjoint
